

ANNEXE 1

Description des couches stratigraphiques de la sépulture de Val-de-Reuil "La Butte Saint-Cyr"

Les orthostates (fig. 69)

Orthostate 1 : dalle percée (bloc naturel de calcaire coquillier) fragmentée au Moyen Âge (fig. 69 et 70). Son niveau d'installation est nettement plus bas que celui des autres blocs (d'environ 50 cm) : cette dalle a pu exister dans un état antérieur ? Son calage est constitué de blocs de craie dans une matrice très indurée riche en particules calcaires. Deux fragments qui remontent avec celui qui est en place ont été trouvés l'un dans les fondations de l'église (fig. 70) et l'autre au pied du bloc dans un secteur largement perturbé par l'occupation médiévale. Les deux fragments extraits portent des traces de feu. Le trou est simple et sans feuillure. Sa forme est grossièrement ovale.

Orthostate 2 : dalle fortement inclinée (grès meulière) reposant sur des blocs de craie au dessus du pavage.

Orthostate 3 : Idem que le bloc 2 (grès).

Orthostate 4 : bloc de meulière présentant des traces de casures dans sa partie haute (liées aux labours ?). Le bloc repose dans sa partie occidentale, sur des blocs de craie, dans sa partie centrale, sur une langue de grave, dans sa partie orientale, au-dessus du remplissage de G, prolongement de 2109bis (cf. *infra*). Ce bloc se superpose donc à un niveau d'ossements correspondant à un état antérieur du monument.

Orthostate 5 : bloc en place (meulière), reposant sur un niveau de dalle de grès, dont celle située à la base de la fosse 2138.

Orthostate 5bis : orthostate manquant bien individualisé par son calage, sa fosse d'extraction et la présence d'une dalle horizontale à sa base. La tranchée 2150 T se prolonge en dessous (structure I).

Orthostate 6 : bloc de meulière reposant directement sur la grave et quelques blocs de craie. Le niveau de sa base est à peu près celui de la dalle percée. Il est longé à l'intérieur de la chambre par la fosse 2139, creusée à l'époque gallo-romaine.

Orthostate 7 : bloc de grès dont la base est très haute, bloc écaillé par les labours. Sa base correspond au toit du dallage.

Orthostate 8 : bloc de grès sensiblement incliné vers l'intérieur de la chambre. Même cas de figure que le bloc 7. Position haute au dessus du pavage.

Orthostate 9 : bloc de meulière de forme assez irrégulière, mais dont la base est subhorizontale et correspond au sommet du pavage. Il est en contact avec les blocs 7 et 8.

Orthostates manquants en ED 12, 13, 14

Leur niveau de base est toujours au dessus du dallage, comme la plupart des autres orthostates.

Orthostates manquants en D-E-8-9

Le niveau de base de ces orthostates arrachés est voisin de la plupart des autres blocs "perchés" au niveau du dallage ou au dessus, à l'exception de celui qui était à l'emplacement de la fosse 2178, dont le niveau est comparable à celui de la dalle 1. Au nord, le dispositif de calage de 2 blocs est bien visible, tandis que, au sud, ne subsiste qu'une tranchée remplie d'éclats de meulière et apparemment assez profondément remaniée au Moyen Âge.

Bloc 10 : gros bloc de meulière extérieur à l'architecture de la chambre : il recouvre la structure K, creusement en plan incliné dans l'angle nord-ouest de la fosse sépulcrale. Sa présence à l'extérieur ne peut guère s'expliquer que par un geste d'obturation, de condamnation de la structure d'accès K.

Structures "pré-phase 3", situées sous des orthostates et témoignant d'une utilisation funéraire avant l'installation de la dernière architecture mégalithique du monument : phases 1 et 2 (fig. 67)

Dans leur ensemble, le remplissage de ces fosses est très homogène. Outre quelques rares petits blocs de craie, le sédiment sableux est de couleur beige à beige orangé. Les structures du fond de la chambre sont incontestablement les plus riches en ossements humains, et si la densité n'y est pas exceptionnelle, l'état de fraîcheur ainsi que l'absence de fragmentation des ossements sont remarquables. Les ossements humains sont éga-

lement présents dans les autres structures, mais seulement en quelques exemplaires. La profondeur des fosses ne dépasse jamais 40 cm sous le niveau d'installation du dallage et avoisine plus fréquemment 20 à 30 cm.

Ces fosses se caractérisent également par leur pauvreté en mobilier funéraire (en dehors de 2109bis, une pointe de flèche tranchante et une pendeloque droite en schiste).

A : Fosse en partie sous l'orthostate 3 et contiguë à une fosse de calage d'orthostate (structure 2178) dans l'antichambre à l'est du bloc 3. Remplissage de blocs de craie avec vestiges osseux humains éparses et éléments du squelette d'un lièvre en connexion sous un bloc de silex contre la structure 2178. Présence de tessons néolithiques. Elle est recouverte par la couche sépulcrale néolithique. En contact avec 2109bis, cette structure pourrait représenter la voie d'accès de fousseurs à l'intérieur du caveau et identifiée par l'étude de la faune. Elle comporte cependant des ossements volumineux et bien conservés.

B : Fosse oblongue sous orthostate 5 et sous orthostate manquant 5bis. Idem que A. - profil concave régulier. Pendeloque en schiste droite.

C : Fosse oblongue sous le bloc 6. Idem que A. Profil concave régulier.

D : Fosse de forme quadrangulaire se développant particulièrement sous les orthostates 8 et 9. Elle se prolonge vers la cellule sous la forme d'une tranchée étroite remplie de blocs de craie dans la continuité du dallage. La fosse, riche en ossements humains est également en grande partie colmatée par des blocs de craie. Certaines autres structures en creux sont partiellement recouvertes par des éléments de dallage (structure 2150J, J et D). Dans le cas de la fosse D, seule la partie située dans le coin de la chambre mégalithique a été colmatée : ce geste correspond probablement à la condamnation de la structure D lors de la mise en place du dallage. L'hypothèse du réaménagement d'une structure en tranchée préexistante à la "cellule" est suggérée par le fait que la tranchée 2149 se trouve dans le prolongement de la tranchée colmatée appartenant à la structure D.

E : Petite fosse surcreusée dans le prolongement de 2149 et de 2150 L et recouverte de dalles de craie. Elle peut être située à l'emplacement théorique d'orthostates disparus, mais semble trop profonde pour y correspondre.

F : Fosse dans le prolongement de 2150T et partiellement recouverte de blocs de craie, sous l'emplacement théorique d'orthostates manquants. Fosse. Mobilier : pointe de flèche tranchante. Base possible d'une fosse d'implantation d'orthostate, dont le niveau serait également beaucoup plus bas que la plupart des autres orthostates.

[G : Subdivision de la fosse 2109bis sous orthostate 4.]

[H : Subdivision de la fosse 2109bis sous les orthostates 3 et 5.]

I : Prolongement des tranchées 2143 et surtout 2150 T sous l'orthostate 6 et le 5 bis (manquant).

J : Prolongement axial de 2143 à l'est de la tranchée 2150 T sous forme d'une petite fosse remontant en pente douce jusqu'au niveau du dallage, et totalement scellée par le dallage. Présence d'ossements humains. Elle est du même type que la fosse D et surtout la fosse 2150L.

K : Fosse extérieure à la chambre funéraire, localisée dans la partie nord-ouest. Surmontée par l'orthostate 10 et par quelques gros blocs, qui semblent la «condamner», son remplissage limono-sableux brun orangé contient quelques blocs de craie et se rapproche des autres structures antérieures à la phase mégalithique du monument. Elle contient quelques témoins (éclats de silex et tessons néolithiques) ainsi que quelques rares ossements humains. Elle est recoupée par le sédiment de calage des orthostates 8 et 9. Interprétation : fosse en pente douce préexistante à la phase mégalithique du monument et constituant un accès possible à la fosse.

L : Fosse peu profonde située à l'extérieur de la fosse sépulcrale et recoupée par les couches de calage des orthostates 6 et 8. Remplissage proche de K, avec quelques tessons et éclats de silex, ainsi que quelques fragments d'os humains.

2109bis : La fosse 2109bis est une vaste structure recoupant le niveau de dallage (2174), d'une surface minimale de 4 m² et d'une profondeur d'environ 70 cm. Les ossements très abondants qu'elle contient occupent l'intégralité du creusement et se développent même au dessus du dallage, jusqu'aux bords des orthostates voisins. Cette fosse est recouverte par 2110 et recoupée par la fosse médiévale ayant entraîné l'inclinaison de l'orthostate 3 (fosse 2125) ainsi que celle contenant la sépulture médiévale 2109. La matrice de l'unité 2109bis est un sédiment sableux beige, meuble, comportant des ossements nombreux et souvent fragmentés, et contenant assez peu de mobilier néolithique (quelques pointes de flèches tranchantes). La présence d'un petit tesson campaniforme dans le sommet de son remplissage ne peut en aucune façon lui être associée avec certitude et servir à sa datation. De la même façon, le poinçon en cuivre provient de la couche 2110, couche remaniée au dessus de 2109bis. Le reste du mobilier est marqué par sa faible diversité typologique, au contraire de la cellule.

L'hypothèse initiale d'une fosse de remaniement médiéval antérieure à 2109 a été démentie par la suite (la numérotation en garde le souvenir) : l'unité 2109bis correspond bien à une structure funéraire néolithique qui appartiendrait à la deuxième phase et au début de la troisième phase néolithique qui voit l'installation des éléments mégalithiques. Cette unité occupe en effet les m² E10, E11, F11 et partiellement F12. Elle s'étend latéralement sous la base des orthostates 3, 4 et 5. Les parties de la fosse situées sous ces orthostates ont été provisoirement appelées structures G et H, dans l'attente d'être fouillées après démontage des orthostates. G et H sont donc les 2 extrémités de la fosse 2109 bis. La fosse 2109bis a donc recoupé le pavage et a été par la suite latéralement recouverte par la pose des parements nord et sud.

Du point de vue stratigraphique, le creusement et le colmatage de cette fosse intervient donc à la fin d'une des phases d'utilisation du monument à laquelle est associé le dallage de craie et

juste avant le début de la phase qui correspond à l'installation des derniers éléments mégalithiques. Il est donc difficile de déterminer sa limite supérieure, dans la mesure où les dépôts funéraires, attestés par quelques connexions anatomiques, semblent avoir continué sans que le dallage ait été "réparé" ou que l'on ait déposé du sédiment à cet endroit.

Sont à rattacher à cet ensemble de structures pré-phase 3 les structures 2153bis et 2150L (*cf. infra*), voire 2145 et 2147.

Il convient également de discuter la chronologie de la mise en place des tranchées qui délimitent la cellule (2143, 2149 et 2150), qui semblent déjà pour partie en place dès l'origine et qui ont pu subir des remaniements lors de l'aménagement du monument mégalithique (*cf. infra*).

Autres structures : (les numéros des structures postérieures au Néolithique sont en caractères gras)

1414 : fosse accolée à la tranchée de fouille du XIX^e s. et qui lui est probablement contemporaine (fig. 66, coupes 7 et 8 ; fig. 106D). Mobilier : 3 tessons modernes, les os de 3 individus et un vase néolithique presque complet au fond.

2081 : fosse au pied de l'orthostate 6 (fig. 106C). Mobilier : tuile (gallo-romaine ou médiévale, type non enregistré) et un tesson gallo-romain (II^e s.)

2082 : fosse d'extraction d'une partie de la dalle percée (orthostate 1) côté antichambre (fig. 66, coupe 8 ; fig. 105B). Mobilier : charbon, faune, fragments de sarcophage en plâtre, mortier, tuile (gallo-romaine ou médiévale, type non enregistré), 15 tessons du haut Moyen Âge dont 6 des VIII^e-IX^e s., 6 tessons résiduels (II^e s.).

2083 : fosse au pied de l'orthostate 3, tentative d'extraction ? ; correspond peut-être à la partie supérieure du comblement de 2125 (fig. 65, coupe 5 ; fig. 66, coupe 7 ; fig. 105B et 106C). Mobilier : tuile médiévale (postérieure à 1200), tessons des XIII^e-XIV^e s., mortier, 4 tessons du haut Moyen Âge dont un mortier des VIII^e-IX^e s.

2084 : fosse au pied de l'orthostate 3, tentative d'extraction ? ; correspond peut-être à la partie supérieure du comblement de 2133 ; recoupée par 2083 (fig. 65, coupe 5 ; fig. 105B et 106C). Mobilier : tuile médiévale (postérieure à 1200), un tesson résiduel (VIII^e-IX^e s.).

2085 : fosse au pied et au nord de l'orthostate 5 (entre 5 et 3), tentative d'extraction ? (fig. 106C). Mobilier : tuile médiévale (postérieure à 1200), 2 tessons résiduels (IX^e-X^e s.).

2086 : fosse au pied et au nord de l'orthostate 5, tentative d'extraction ? (fig. 65, coupe 4 ; fig. 106C). Mobilier : tuile médiévale (postérieure à 1200), un tesson résiduel (VIII^e-IX^e s.).

2102 : couche sous S.1160 et sur 2113 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 105A).

Mobilier : des os et 2 tessons gallo-romains dont une forme ouverte du IV^e s.

2107 : fosse d'extraction d'un orthostate entre 5 et 6 ; remplissage brun foncé humifère sableux meuble ; sur 2139 et 2138 (fig. 66, coupe 7 ; fig. 64, coupe 3 ; fig. 105A).

Mobilier : 16 gros fragments de tuiles gallo-romaines, 3 tessons gallo-romains (un du III^e s. ?), un tesson douteux (gallo-romain ou VIII^e-IX^e s.).

2108 : fosse d'extraction d'une partie de la dalle percée côté chambre ; elle est probablement contemporaine du sommet du comblement de la fosse 2109 ; remplissage meuble, détritique, brun foncé (fig. 105B).

2109 : fosse creusée au pied de la dalle percée (orthostate 1) et de l'orthostate 2 ; 2109 est contemporaine de 2108, 2082 et 2110 ; 2109, 2108 et 2110 sont d'ailleurs difficilement dissociables ; 2109 a été presque entièrement recouverte par l'orthostate 2 lors de son basculement (fig. 65, coupe 5 ; fig. 66, coupe 8 ; fig. 105B).

Le remplissage de cette fosse profonde comporte 4 niveaux. De bas en haut :

1. sépulture individuelle dans une position inhabituelle, les dimensions de la fosse ne permettant pas une inhumation en décubitus dorsal. Le squelette ne repose pas directement sur le substrat et le sédiment de remplissage contient beaucoup d'ossements déconnectés, provenant très probablement du niveau sépulcral néolithique traversé. Il s'agit probablement d'une sépulture d'opportunité.
2. lentille charbonneuse.
3. lentille de grave sableuse.
4. couche détritique brun foncé ; mobilier : faune témoignant d'un dépôt primaire, 72 tessons dont un fragment de cruche à bec ponté caractéristique du IX^e s., un objet en fer, une agrafe en bronze à double crochet, 3 monnaies et de nombreux ossements humains provenant probablement du niveau sépulcral néolithique remanié. Les monnaies ont été trouvées groupées et sont des deniers au temple de Louis-le-Pieux sans indication d'atelier (frappe entre 822 et 840, utilisation milieu IX^e s., Moesgaard 1995).

Dans la mesure où les structures d'habitat sont aux IX^e-X^e s. éloignées du cimetière et de l'église, cette fosse détritique pourrait témoigner de la présence des ouvriers bâtisseurs du premier état de l'abside ou encore de celle d'un ecclésiastique résident sur place (Carré *et al.* à paraître).

2110 : couche de dépôt de sédiment meuble brun noir, à petits blocs de craie, difficile à dissocier du remplissage de la partie supérieure du comblement de 2140 dont il est probablement contemporain ; 2110 est recoupée par S.1008 (fig. 65, coupe 4 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

Mobilier : une anse ruban (VII^e-VIII^e s. ?), un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.), un clou, des charbons ainsi que des ossements animaux et humains (également un poinçon en cuivre chalcolithique).

2111 : niveau de remplissage d'une fosse d'extraction (2140) à l'ouest de l'orthostate 4, entre 2 sépultures individuelles médié-

vales (S.1008 et 1264) ; équivalence probable avec 2110 ; sédiment brun foncé (fig. 105A).

Mobilier : un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.) et 4 fragments de *tegulae*.

2112 : niveau de remplissage d'une fosse d'extraction (2140/2141) à l'est de l'orthostate 7, entre 2 sépultures individuelles médiévales (S.1015 et 918) ; sédiment brun foncé (fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

2113 : couche sous S.1160 et sous 2102 (ou équivalente à 2102) ; possible sommet de fosse d'extraction d'un ou 2 orthostates à l'est de l'orthostate 2 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

Mobilier : un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.) et 4 fragments de *tegulae*.

2114 : couche entre l'orthostate 2 et S.1224 ; sous 2113 et 2121 ; possible sommet de fosse d'extraction d'un ou 2 orthostates à l'est de l'orthostate 2 (fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

Mobilier : un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.).

2115 : couche brune argilo-sableuse très meuble, sous S.1012/1016 (fig. 65, coupe 4 ; fig. 105A).

Mobilier : un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.).

2116 : couche brun foncé meuble, sous S.1012/1016 (fig. 66, coupe 8 ; fig. 105A).

Mobilier : os humain.

2117 : couche entre 2116 et S.1017 (fig. 66, coupe 7).

2118 : sédiment sableux brun foncé sous 2119 et S.1017 et sur 2116-2117 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 7 ; fig. 105B).

Mobilier de 2118/2119 : tesson à bord en équerre (VIII^e-IX^e s.), os d'enfant.

2119 : sommet du remplissage de la fosse d'extraction d'un orthostate de l'entrée ; sur 2118 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 7 ; fig. 105B).

2120 : couche brun foncé contenant de nombreux blocs de craie et de silex, le long de la dalle de chevet, en arrière de celle-ci ; probable dégagement des niveaux néolithiques (fig. 66, coupe 8 ; fig. 105B).

Mobilier : 3 tessons du haut Moyen Âge dont un bord (VIII^e-IX^e s.), faune.

2121 : sédiment noir charbonneux sans élément de datation, mais semblable aux couches 2108, 2109, et 2110 ; probable fosse de dégagement de l'orthostate 2 (fig. 66, coupe 9 ; fig. 105B).

Mobilier : os humains.

2123 : couche dans l'antichambre (fig. 105A).

Mobilier : fragment de tuile antique et un tesson douteux, gallo-romain ou carolingien.

2125 : fosse de dégagement de l'orthostate 3 ; sous 2083 ; peu distincte de 2133 (fig. 65, coupe 5 ; fig. 105B).

Mobilier : 1 tesson gallo-romain, un tesson campaniforme, os humain.

2126 : couche sous S.1224 et sur 2121 (fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

Mobilier : un tesson gallo-romain (II^e-III^e s.).

2127 : couche entre les orthostates 8, 9 et 10 (fig. 66, coupe 7 ; fig. 105B).

Mobilier : un tesson du haut Moyen Âge.

2129 : couche contenant de nombreux blocs, le long de la dalle de chevet, en arrière de celle-ci (fig. 105B).

2130 : couche brune et meuble sous S.1056 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

Mobilier : charbon.

2131 : couche noire meuble avec petits cailloux contre les orthostates 7 et 9 (fig. 105A).

Mobilier : os humain.

2132 : couche noire homogène sous 2081, au pied de l'orthostate 6 (fig. 64, coupe 2 ; fig. 105A).

2133 : fosse au pied de l'orthostate 3 ; sous 2084 ; remplissage meuble et homogène (fig. 65, coupe 5 ; fig. 66, coupe 7 ; fig. 105B).

Mobilier : fragment de tuile, deux tessons des VIII^e-IX^e s.

2136 : fosse de pose du sarcophage en plâtre 2137 (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105B).

2137 : sarcophage en plâtre contenant S.1056 (mi VII^e-mi VIII^e s. ; fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105B).

2138 : fosse d'extraction de l'orthostate manquant entre 5 et 6 : sous 2107, moins humifère et moins charbonneux (fig. 66, coupe 7 ; fig. 64, coupe 3 ; fig. 105A).

Mobilier : un tesson de facture gallo-romaine ou médiévale.

2139 : fosse très profonde traversant la couche à os néolithique et tous les autres niveaux, contre l'orthostate 6 encore en place ; sous 2107 ; sédiment sableux pauvre en ossements humains et granules calcaires (fig. 64, coupe 2 ; fig. 105A).

Mobilier : un vase presque entier, écrasé en place, daté du II^e s. (atelier de Lyons-la-Forêt, identification Y.-M. Adrian).

2140 : il s'agit apparemment de la suite de la fosse d'extraction des 2 orthostates situés à l'ouest du bloc 4 ; le remplissage sableux brun foncé est proche de celui de la fosse 2141 qui lui est très certainement contemporaine ; les blocs de craie de calage sont restés en place et délimitent le fantôme de l'orthostate ; les éclats de meulière sont abondants à l'ouest du bloc 4 ainsi que les résidus sableux de taille de meulière ; à noter qu'en bordure de la fosse, la couche sépulcrale néolithique a été légèrement remaniée, les ossements présentent souvent une fragmentation importante ou un pendage vers le fond de la fosse de pose de l'orthostate (fig. 66, coupe 8 et 9 ; fig. 64, coupe 3 ; fig. 105A).

Mobilier : nombreux os humains, un clou, de petits fragments métalliques, un fragment de tuile gallo-romaine et un tesson gallo-romain ou du haut Moyen Âge.

2141 : fosse d'extraction d'un orthostate manquant à l'est du bloc 7, certainement contemporaine de 2140 (fig. 66, coupe 9 ; fig. 64, coupe 2 ; fig. 105A).

Mobilier : moins riche en os que 2140, petits résidus de fer et deux tessons de petite taille, un tesson du haut Moyen Âge, un tesson peut-être gallo-romain.

Les 2 fosses 2140 et 2141 forment une couche remaniée immédiatement sous les 2 tombes du haut Moyen Âge S.1008 (630-670 apr. J.-C.) et S.1264 (fin du VII^e - première moitié du VIII^e s.). Elles contiennent beaucoup d'os sans doute néolithiques et reposent directement sur les niveaux néolithiques. La limite entre 2140 et 2141 est floue et le fait qu'il y ait davantage d'ossements remaniés en 2140 peut s'expliquer par la présence de la cellule à proximité.

2142 : niveau induré au sommet de la couche sépulcrale néolithique et à la base des niveaux médiévaux, (en particulier à la base d'une sépulture individuelle) ; sous 2138 ; l'état de fragmentation des ossements suggère un important piétinement : il s'agirait d'un niveau de circulation. L'extension de cette couche est difficile à suivre précisément, mais on l'observe essentiellement devant l'orthostate manquant 5 bis. En se rapprochant de la fosse 2109bis, ses limites deviennent extrêmement floues (fig. 64, coupe 3 ; fig. 105A).

2143 : interruption du dallage en forme de tranchée dans les niveaux sépulcraux néolithiques contenant un sédiment sableux meuble pauvre en os et en blocs de craie. Cette tranchée est délimitée au nord par l'orthostate 6 et au sud par les blocs de dallage de la cellule.

La "tranchée" 2143 est surmontée partiellement par 2142 et recoupée par 2139. Elle s'arrête spatialement où commence la zone sépulcrale dense disposée sur le dallage.

L'hypothèse d'une tranchée de pose d'une cloison en bois délimitant une cellule qui aurait été déposée et calée au début de la phase d'installation des derniers mégalithes est très plausible. Il y a continuité et équivalence de remplissage avec 2150T et 2149.

2145 : fosse ovale à parois subverticales, de 50 cm sur 80, pour 50 cm de profondeur, remplissage sableux orangé comprenant quelques tessons néolithiques, quelques fragments d'os humains dont quelques esquilles brûlées.

Il s'agit très probablement d'un trou de poteau, dont l'équivalent symétrique porte le n° 2147. Quelques blocs de craie observés au sommet du remplissage de la fosse sépulcrale correspondent à un système de calage du poteau.

2147 : fosse circulaire à parois subverticales, de 50 cm de diamètre pour 30 cm de profondeur dans la nappe sablo-graveleuse et dont le sédiment sableux est jaune orangé. Les structures 2145 et 2147 sont difficilement datables. Peuvent être néanmoins pris en compte la nature sableuse et non humifère du sédiment, ainsi que l'absence de mobilier historique. Par ailleurs, le mur de l'église recouvre totalement la fosse 2147. Etant donné d'une part le type de remplissage, et d'autre part la localisation très excentrée

des 2 fosses, on est tenté de les rattacher au Néolithique.

2149 : interruption du dallage en forme de tranchée dans le dallage à remplissage sableux brun clair.

Présence de blocs de rognons de silex isolés dans fond de la tranchée. Interprétation : fosse de pose d'une cloison en bois (continuité avec 2143, 2150T), les rognons de silex (absents du pavage) constituant des éléments de calage.

Effet de paroi et ossements en fort pendage.

2150 : idem que 2149. La tranchée 2150 a été divisée en 2150 T (transversale) et 2150 L (longitudinale).

2150T : comme pour 2143 et 2149, 2150 T présente le même rapport stratigraphique au dallage et à la couche sépulcrale néolithique, c'est à dire qu'elle constitue une interruption du dallage (aucun bloc ne recouvre la structure en creux), tandis qu'elle délimite les dépôts funéraires de la cellule. La réalisation de ces tranchées est probablement contemporaine de la mise en place du dallage. Des interventions antérieures sont néanmoins possibles comme l'attestent les structures 2150L, I et J. 2150 T est en effet en continuité stratigraphique avec les structures I et peut-être F, deux structures qui peuvent être antérieures à la mise en place de l'architecture mégalithique dans la mesure où elles sont scellées sous celle-ci. Dès lors, on peut suggérer que les prolongements nord (I) et sud (F) soient colmatés lors de la pose des orthostates et qu'un système proche du précédent soit mis en place en réaménageant pour partie les tranchées existantes.

2150L : Cette tranchée se situe entre 2150 T et 2149, mais son remplissage est plus sombre et plus riche en os (en particulier, présence d'ossements entiers bien conservés : scapula, sacrum, mandibule). Surtout, la tranchée 2150 L est quasiment totalement recouverte par le dallage. Les grandes dalles sont assez souvent affectées d'un pendage vers le milieu de cette tranchée. Sachant que l'essentiel du dallage est déjà en place avant la pose des derniers éléments mégalithiques, deux hypothèses peuvent être avancées quant à la nature et à la position chronologique de cette tranchée. Premièrement, la tranchée 2150L forme un élément de cloisonnement interne abandonné au moment de la réfection du monument et recouvert par l'apport de nouvelles dalles de craie, ce qui suppose une unique phase de réfection (principalement marquée par l'apport des éléments mégalithiques), ce qui est davantage plausible. Deuxièmement, la tranchée 2150L atteste d'autres modifications ou de remaniements antérieurs (en particulier lors de la pose du dallage). Dès lors, il faut retenir que les fosses pré-phase 3 appartiennent à plusieurs "campagnes" de réparation du monument et non une seule, qui, de plus, sont liées à plusieurs phases d'utilisation funéraire.

Il conviendra donc de distinguer premièrement 2143, 2149, et 2150 T toutes trois en fonctionnement pendant la phase mégalithique (et peut-être auparavant), deuxièmement 2150 L scellée bien avant cette phase, dès la mise en place du dallage, et enfin le sédiment correspondant au colmatage des tranchées 2143, 2149, et 2150 T et dont le remplissage ne témoigne pas des étapes antérieures compte tenu des réfections possibles.

2153bis : petite dépression en arrière de la dalle de chevet, formant une irrégularité des limites de la fosse sépulcrale. Située en arrière du calage de la dalle de chevet, son remplissage sableux ne comporte pas de bloc. A l'instar de la structure K, cette petite alvéole pourrait s'intégrer parmi les structures "pré-phase 3" et avoir été recoupée lors du réaménagement mégalithique du monument.

2172 : système de calage des orthostates. Ce calage varie peu d'un orthostate à un autre (mis à part pour le calage de la dalle percée (bloc 1) - numéroté 2173).

Il est composé d'un amas de blocs disposés de manière anarchique derrière chaque orthostate. L'essentiel des calages utilise la craie, secondairement le grès et le silex à l'état de rognons, matériaux inclus dans une matrice sablo-graveleuse brun orangée, contenant des granules de craie. Localement, cette matrice présente des poches proches de la grave naturelle.

On notera que la densité de blocs de craie est beaucoup plus importante en arrière des petits orthostates longitudinaux, alors que derrière la dalle de chevet (qui, il est vrai, repose de manière très stable sur une base horizontale), le calage se compose surtout de sédiments sablo-graveleux, les blocs se limitant à la partie supérieure du calage.

Le mobilier archéologique en arrière des orthostates est peu abondant, mais suffisant pour suggérer l'hypothèse d'une phase de remaniement de la sépulture avant la pose des piliers verticaux. Outre des éclats et des tessons sans élément de forme, les ossements humains sont présents dans ces calages, surtout en arrière des blocs 3, 5, 5 bis, 6 et 8, soit sur le côté nord.

Quelques rares ossements sont également présents derrière la dalle de chevet, alors que les calages situés au sud de la fosse en sont stériles. Les calages sont toujours postérieurs à la pose du dallage et à celle des blocs de grès assurant l'exhaussement d'orthostates (comme c'est le cas pour 5 et 5bis). Un seul doute subsiste à propos de la dalle percée, très profondément ancrée et dont le calage comportait une densité inhabituelle de blocs de craie : malheureusement, à cet endroit, le dallage a complètement été détruit lors du creusement de 2109bis, ce qui empêche toute lecture de relation stratigraphique.

2173 : sédiment de calage de la dalle percée (bloc 1) : ce calage a été distingué des autres du fait de plusieurs caractères particuliers : grande profondeur de la fosse de pose, calage riche en blocs de craie dans une matrice indurée (mélange de grave et de particules calcaires).

2174 : dallage. Le dallage est constitué pour l'essentiel de dalles de craie d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur, les plus grandes atteignant 60 cm de longueur. Celles-ci sont généralement altérées et fissurées sur place. Elles présentent souvent un encroûtement brun qui a déjà été observé lors des fouilles des sépultures de Porte-Joie. On distinguera le dallage initial qui a dû fonctionner pendant la phase pré-phase 3, et les dalles de grès permettant l'exhaussement de petits orthostates (au dessus des structures B, H et J : structure 2174 bis).

Le dallage initial (2174) est antérieur à la pose des supports mégalithiques, puisqu'il se prolonge sous ces supports sans rupture d'altitude (en particulier, sous les blocs 5 et 9) et qu'il est tronqué par la fosse 2109bis (elle-même scellée par deux blocs de paroi). Le dallage sous les orthostates utilise aussi des blocs de grès, moins sensibles à la fragmentation, et l'utilisation de ce matériau semble avoir été conçue à cet effet.

Partout où le dallage repose sur le substrat naturel, il n'existe (hormis la présence de structures en creux) aucune découverte d'objets (en particulier, ossements), qui témoigne d'une utilisation antérieure à la pose du dallage. Celui-ci repose sur un niveau de grave, soigneusement nivelé à l'horizontal. Aucun mobilier ne figure non plus entre le dallage et les orthostates, lorsqu'ils se superposent.

Aucune rupture d'altitude n'existe entre le dallage de la chambre et les blocs sur lesquels reposent les orthostates. De même, aucune discontinuité stratigraphique n'existe entre le dallage et le calage arrière des orthostates, lorsque ces 2 structures viennent à se superposer, comme c'est le cas notamment pour 5 bis, 5 et les 3 orthostates méridionaux manquants dans la chambre.

En somme, l'organisation du dallage associée à la présence de fosses pré-phase 3 suggère le déroulement d'une phase de nettoyage de la surface du dallage avant la pose des orthostates.

Signalons par ailleurs que le dallage est localement inclus dans une matrice indurée qui ressemble à un faux mortier (mélange de grave sableuse et de calcaire). Ce niveau ne se retrouve pas dans les fosses pré-phase 3, ce qui ne signifie pas forcément que le dallage leur est antérieur, car ce niveau blanchâtre légèrement induré a pu être mieux conservé à proximité et sous les blocs de craie. Ce phénomène évoquait un procédé de mise en forme du sédiment. Néanmoins, après observation de Dominique Lefèbvre, il semble que le ruissellement important dans un sédiment enrichi en éléments calcaires ait produit ce résultat, au même titre que les concrétionnements calcaires observés sur le mobilier.

2176 : couche sépulcrale : il s'agit d'une unique couche de 40 à 50 cm d'épaisseur sans apport de sédiment extérieur. Elle correspond probablement à la phase d'utilisation funéraire du monument après mise en place des orthostates. Cependant, on peut très bien concevoir que la cellule ait été conservée pendant la restauration des parements du monument.

2177 : niveau de blocs de craie recouvrant la couche sépulcrale et comportant très peu d'ossements (fig. 73 et 74). Ce niveau profondément entamé par les perturbations médiévales ne subsiste que le long de la dalle percée en F-G-14 et au nord de l'antichambre en E-F-6-7 et E-8 (cf. fig. 66). Cette couche peut correspondre à un niveau de condamnation par apport de matériaux (petits blocs de craie). En E-F-6-7, elle prend la forme d'une plate-forme sur laquelle était couché un bloc de craie allongé et façonné (cf. fig. 73). Ce bloc évoque des pierres dressées à l'entrée de monuments mégalithiques et nommés stèles aniconiques.

2178 : fosse de calage d'orthostate ; partie septentrionale de l'antichambre. Cette fosse d'extraction est la seule pour laquelle nous n'ayons pas d'éléments de datation, d'autant que la couleur

brun clair et la nature sableuse de son remplissage semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'une perturbation médiévale. Quant au mobilier (quelques tessons campaniformes et un talon de hache polie) dans le fond de cette fosse, il est difficile d'indiquer si celui-ci provient du sédiment de calage de l'orthostate manquant ou bien de la couche sépulcrale adjacente. En limite de cette fosse à l'intérieur de l'antichambre, une petite fosse contenait un squelette quasiment complet de lagopède.

2179 : couche (très perturbée) de destruction des orthostates du sud de l'antichambre : fragments de meulière nombreux, direc-

tement sous la sépulture médiévale S.1160 ; sous 2102, 2113 et 2130 ; sédiment meuble et humifère proche des fosses médiévales (fig. 65, coupe 6 ; fig. 66, coupe 9 ; fig. 105A).

2180 : couche non funéraire, intercalée entre la couche sépulcrale néolithique et les premières sépultures médiévales et rassemblant une série de faits distincts et difficiles à dissocier compte tenu de l'emprise des sépultures médiévales ; l'incohérence des relations stratigraphiques témoigne de la mauvaise lecture de ce niveau et est corrigée *a posteriori* par l'attribution des lettres A à D (fig. 65, coupe 4, 5 et 6).